M. Emmanuel M.e en chirurgie à Croissy S.t yon s'est proposé deux objets, dans un petit ouvrage qu'il a envoyé à l'academie, et qu'il intitule Mémoire ou reflexions critiques et observations sur divers points relatifs aux accouchemens. le premier objet est de relever une erreur qui se trouve dans une espèce de catéchisme sur l'art des accouchemens; je ne connois cet ouvrage que par la voix d'autrui, je ne l'ai jamais lu et j'ignore quel en est l'auteur; mais dans l'opinion où est M.r Emmanuel qu'il est de M. Baudelocque, il fait sa critique avec toute la révérence qu'il croit devoir à un auteur d'une réputation, dit-il, aussi brillante et aussi bien méritée.

voici le texte : le cordon ombilical peut se nouer, selon le rapport de plusieurs accoucheurs, et faire perir l'enfant, ce qui me paroît impossible. on ne distingue pas bien facilement, par la tournure de cette phrase, si l'auteur de ce livre croit qu'il est impossible qu'il se fasse un noeud au cordon ombilical, ou s'il doute que ce noeud puisse faire périr l'enfant; pour moi je pense que c'est sur ce dernier point que tombe son doute, car il est incroiable, si cet ouvrage est de M. Baudelocque, qu'un accoucheur aussi occupé, pour qui rien n'est nouveau, qui même est familier avec les cas les plus rares et les plus extraordinaires, puisse douter que le cordon se noue quelque fois d'un vrai noeud.

c'est cependant dans ce sens que M. Emmanuel a entendu la phrase, et s'il l'a bien entendue, je pense qu'il a eu grande raison de l'attaquer, car il est constant qu'on trouve, même assés fréquemment un noeud au cordon ombilical, quelque fois même ce noeud s'est trouvé double, ce qui est peu

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 29 d.8 n° 75

d'accoucheurs qui ne l'aient observé. je ne m'amuserai point à expliquer la cause de ce phénomène, outre qu'on trouve cette explication dans tous les auteurs, elle est très facile à sentir; il me suffira de dire que quand il se fait un noeud au cordon ombilical, ce noeud d'abord est fort lache, et ne gêne nullement la circulation, ou du moins fort peu; mais il est possible qu'il se serre de jour en jour, et si par le laps de tems il parvient à être serré à un certain point, le cours du sang peut en être ralenti, et cette lenteur porte nécessairement préjudice à l'enfant, et nuit à son accroissement; mais ce noeud n'est jamais assés serré pour intercepter totalement la circulation, du moins je ne pense pas que ce cas se soit présenté; et si on l'a quelque fois trouvé très serré, en faisant l'examen du cordon après la sortie du placenta, et que néanmoins l'enfant ait été extrait vivant, assurément il n'étoit pas ainsi serré pendant que l'enfant étoit contenu dans la matrice, car il auroit infailliblement péri d'inanition; mais en faisant l'extraction de l'enfant et du placenta on aura sans doute tendu le cordon, et cette tension aura serré ce noeud au point où on le trouve.

cette erreur, à tout prendre, n'est pas de grande importance dans la pratique; c'en est cependant une, et m.r Emmanuel a eu raison de la relever. l'académie doit l'en remercier, mais en lui faisant observer que probablement il a mal pris le sens de l'auteur, et que tous les accoucheurs sont d'accord sur ce point, et reconnoissent qu'il est très possible qu'il se fasse un noeud au cordon ombilical.

Le second objet de discussion de M. Emmanuel est une proposition de M.r hoin; il prétend que M. hoin a eu tort d'avancer que dans l'enclavement il n'est pas possible de faire avancer ni reculer la tête de l'enfant malgré les moïens et les secours les mieux entendus. M. Emmanuel se fonde en cela sur deux observations, et y ajoute une comparaison.

1.ere obs. Il fut appellé, dit-il, il y a environ dix-huit ans, pour aider dans le travail de l'accouchement, une femme de 30 à 32 ans, fortement constituée; les douleurs étoient pressantes et expulsives, et l'orifice de la matrice étoit bien dilaté; les eaux s'écoulerent, et la tête de l'enfant s'engagea dans le détroit supérieur en bonne situation; les douleurs continuerent pendant neuf heures, et la tête avança au point qu'elle étoit presque à vue; il s'y forma une tumeur qui augmentoit graduellement; enfin, dit M. Emmanuel, l'enclavement devint parfait. Il manque ici, soit dit en passant, pour convaincre de cet enclavement, le détail des signes qui le caractérisent, car dans tout ce que dit M. Emmanuel de l'Etat des choses, rien ne le décèle. quoi qu'il en soit, il le crut, et jugea que cet accouchement ne pouvoit être terminé que par le moïen du forceps, mais il étoit depourvu de cet instrument. il voulut appeller un de ses confreres, en qui il avoit grande confiance, il ne put l'avoir; il en vint un autre dont il ne fait pas grand cas, qui neanmoins, dit-il, retourna l'enfant, et parvint au bout de trois quarts d'heure à extraire par les pieds un gros enfant vivant, et la femme survécut à ce travail.

Si cette observation étoit bien exacte, elle prouveroit sans doute en faveur de la thèse que veut soutenir M.r Emmanuel; car que la tête fut enclavée ou non, toujours étoit elle descendue dans le vagin, même

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Jusqu'au détroit inférieur, puisqu'elle étoit à vue; mais les choses changent bien de face si ce n'étoit pas la tête qui se présentoit; il avoit fermement que c'étoit cette partie, et c'est d'après cette opinion hypothèse qu'il conclud en faveur de son opinion; mais celui qui termina l'accouchement lui assura, et soutint mordieu que l'enfant présentoit le siège; Mr Emmanuel affecta de n'en rien croire, il rougit peut être d'avoir fait cette bévue, et par amour propre ne peut se le persuader, il n'est pas le seul qui ait pris l'os sacrum pour un des os du crâne, et il y a grande apparence qu'il est dans ce cas; pour moi je n'en doute nullement, non seulement d'après l'accoucheur, mais aussi en jugeant la chose à priori, parceque dans cette position de l'enfant son extraction par les pieds étoit toute simple, en que dans l'autre, je la crois impraticable, pour des raisons que j'en donnerai dans l'instant. cela posé, cette observation ne prouve rien en faveur de Mr Emmanuel, puisque le fait sur lequel il se fonde est au moins douteux.

2.de obs. La seconde observation qu'il cite ne lui est pas propre; un chirurgien, dit il, de la trempe de celui dont il vient de parler, et dont il ne fait pas un portrait bien avantageux, l'apella il y a un an pour l'aider dans un accouchement; il lui marquoit que la femme étoit dans les douleurs depuis minuit, et il étoit alors onze heures du matin, et qu'il y avoit enclavement et le commissionnaire qui lui remit la lettre, ajouta qu'on voioit la tête de l'enfant prête à sortir. Mr Emmanuel partit, quoique bien convaincu ainsi que sa femme ou Mlle Sagefemme, que l'accouchement seroit fait avant son arrivée; effectivement à quelques pas de la maison de cette femme il rencontra un homme qui venoit au devant de lui pour le contremander et lui dire que la femme venoit d'accoucher.

Il revint sur ses pas, et pour le moment, il n'en fut pas davantage; mais quelque tems après, il retrouva cet accoucheur, qui lui dit avoir repoussé la tête de l'enfant, et avoir réussi à le tirer par les pieds. c'est d'après ce rapport que Mr. Emmanuel a la facilité de croire avoir encore une preuve de la possibilité de refouler la tête d'un enfant enclavée au détroit inférieur.

Si par la première observation on voit qu'il est bien difficile à détromper, celle-ci prouve qu'il est bien facile à séduire; comment peut-il croire aussi aveuglément un rapport aussi évidemment faux, après avoir prévu lui même que cet accouchement se termineroit tout naturellement; il est certain que dans l'état où étoient les choses, une seule douleur peut être a expulsé l'enfant, et si l'accoucheur lui a dit l'avoir retourné, c'est pure forfanterie de sa part, car il est évident qu'il n'en est rien. la jactance et le mensonge n'habitent pas exclusivement les grandes villes, la contagion a gagné les campagnes. cette observation ne prouve donc pas plus que la première.

à la suite de ces observations, Mr Emmanuel fait une comparaison; il met en parallèle une tête enclavée avec un clou ou une cheville qu'on a enfoncés à coups de marteau; comme il n'est pas impossible, dit-il, de faire sortir ces corps en les repoussant par la pointe, on peut de même repousser la tête d'un enfant par une force supérieure à celle des contractions utérines. Je ne me permettrai aucune réflexion sur le ridicule de ce parallèle, je ferois perdre du tems que de le réfuter sérieusement, pour le peu qu'on ait de notions d'anatomie, il est aisé de sentir la disparité entre ces deux objets de comparaison.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

qu'il me soit permis d'ajouter ici quelques réflexions sur cette matière. on avoit cru jusqu'à present que quand la tête d'un enfant à terme étoit parvenue jusqu'au détroit inférieur du bassin, que par consequent elle remplissoit le vagin, il étoit de toute impossibilité de la refouler, pour aller faire les pieds. c'étoit l'opinion de Mr. Levret, c'étoit celle des accoucheurs célèbres, en un mot cette opinion étoit universellement adoptée dans le tems qu'en accouchement on ne faisoit point de miracles; mais nous avons après eu des thaumaturges, à qui rien n'est impossible, et qui disent hautement qu'il est très facile, et même necessaire de faire remonter à son gré cette tête, même enclavée. Je ne veux point rompre de lance avec ces hommes privilegiés, je les laisse dans leur opinion, mais l'académie me permettra de lui rendre compte de la mienne; et comme elle n'est à moi que par adoption, je ne répondrai point aux objections, si on en fait, et je la prie de porter elle même son jugement.

Je crois très fermement que quand la tête d'un enfant est descendue au point où je la supose, on ne peut absolument la refouler, et la faire dépasser, en remontant, le détroit supérieur. ce n'est pas que la chose soit physiquement impossible, car à force de violences, on pourroit en venir à bout; mais une opération meurtrière qui ne peut être executée sans faire perir un enfant, et sans faire courir les plus grands risques à sa mère, est aux yeux d'un accoucheur une chose impossible, et c'est là le cas. pour repousser la tête, il faut necessairement agir sur cette partie, même avec beaucoup de violence; on exercera donc une très forte compression sur le crane et sur le cerveau, on ne pourra le faire sans causer quelque grand dommage à ce viscère, mais le désordre ne se bornera pas là; il resultera de cette

action violente un préjudice notable à la circulation, dans les sinus de la dure mère, dans les arteres carotides, dans les veines jugulaires; on dérangera les vertebres cervicales, peutêtre toute la colonne épiniere; on produira en un mot de si graves désordres qu'il est impossible que l'enfant y survive. d'un autre côté que de douleurs ne causera t'on pas à la mère dans cette opération? combien de tems durera son supplice? ne l'affoiblira t'on pas excessivement? ne l'épuisera t'on pas? enfin pourra t'elle y survivre. ce tableau n'est point chargé, et tout homme de bonne foi, et qui aura quelque expérience à cet egard, conviendra qu'il n'est nullement éxagéré.

mais ce n'est encore que le commencement de la tâche qu'on a à remplir, est on parvenu à travers tant de maux à remonter un pied, que de tourmens pour la femme, que de peines et d'efforts pour l'accoucheur pour faire l'extraction de l'enfant; il n'est plus question de le ménager, cette triste victime a déja succombé; mais il faut conserver la mère, et la délivrer de son malheureux fardeau.

Je suppose toujours que la tête étoit enclavée, car si elle ne l'eût pas été, pour quelle raison auroit on retourné l'enfant, il auroit été expulsé tout bonnement par les seules forces de la nature. si donc il y a eu enclavement, c'est que le bassin est plus ou moins vicié, ou que la tête est trop grosse, ou peutêtre que ces deux inconvéniens se rencontrent ensemble. dans tous les cas, il sera fort difficile et excessivement pénible pour la femme, et pour l'accoucheur, d'attirer le corps de l'enfant jusqu'aux épaules, et ces peines redoubleront quand on dégagera les bras; mais ce n'est pas le pis, les bras dégagés, il faut faire l'extraction de la tête, et c'est là qu'on peut dire *in caudâ venenum* comment extraire par la base une espèce de cône qui n'a pu sortir quoi qu'engagé par la pointe, on fera des tentatives, on les repetera, on s'y prendra à plusieurs reprises, et toutes ne seront que infructueuses en fatigues; l'expérience ne l'a que trop souvent prouvé: quel parti prendre alors, abandonner une

femme aux abois et àdemi morte, et laisser latête de l'enfant dans la matrice faute d'avoir sçu l'en extraire. que de regrets alors, que de remords ; du moins dans les cas malheureux où une combinaison de circonstances a réduit un accoucheur à cette dure necessité, il a fait ce qu'il a du, et il n'a point de reproche à se faire ; au lieu que dans le cas supposé, on se rend de gaieté de coeur homicide de deux individus, dans une position où l'art offroit un moïen doux, facile, et sur de conserver la vie à la mere et à l'enfant ; on entend bien que je veux parler du forceps.

de tout ceci je conclus que faire remonter une tête d'enfant au dessus du détroit superieur, quand elle a été enclavée au détroit inferieur, est non seulement une operation meurtrière mais déraisonnable, je dis plus extravagante ; que les speculateurs hardis qui proposent cette operation, en pensent, ou plutôt en parlent à leur gré, à coup sur ils ne tenteront pas d'en faire l'experience ; et il est fort malheureux pour les personnes qui ne reflechissent pas assés ou qui n'ont pas des connoissances suffisantes, qu'on ait mis en question une chose dont l'impossibilité et l'inutilité sont demontrées non seulement aux yeux d'un homme instruit, mais d'un homme de bon sens./.

ce 27 may 1784

[signature]